

portant habilitation des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des écoles doctorales sur la « Promotion de la Visibilité » pour assurer la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et fixant le nombre de places pédagogiques ouvertes au titre de l'année universitaire 2025-2026

« Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique partenaires, dans le cadre des conventions de fertilisation cognitive et des conventions de jumelage »

I. Dans le cadre des conventions de fertilisation cognitive dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation :

- Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique partenaires de l'université Houari Boumediene des sciences et de la technologie :

- Centre de Développement des Energies Renouvelables- Alger ;
- Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique- Alger ;
- Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques- Alger ;
- Centre de Recherche en Technologies Industrielles- Alger ;
- Centre de Recherche en Technologie des Semi-Conducteurs pour l'Energétique- Alger ;
- Ecole Nationale Polytechnique- Alger ;
- Ecole Nationale Supérieure Agronomique- Alger ;
- Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire- Alger ;
- Ecole Nationale Supérieure d'Informatique- Alger.

- Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique partenaires de l'Université- Sétif 1 :

- Centre de Recherche en Aménagement du Territoire- Constantine ;
- Centre de Recherche en Mécanique- Constantine ;
- Centre de Recherche en Biotechnologie- Constantine ;
- Centre de Recherche en Technologies Agro-Alimentaires- Béjaïa ;
- Ecole Nationale Polytechnique- Constantine ;
- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, Environnement et Développement Durable- Batna ;
- Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie- Constantine.

- Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique partenaires de l'université Sidi-Bel-Abbès :

- Centre de Développement des Technologies Avancées- Alger ;
- Ecole Supérieure en Sciences Biologiques- Oran ;
- Ecole Nationale Polytechnique- Oran ;
- Ecole Supérieure en Génie Électrique et Énergétique- Oran ;
- Ecole Supérieure en Informatique- Sidi-Bel-Abbès.



Annexe n°2 de l'arrêté n° 169 du 29 NOV. 2025
portant habilitation des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des écoles doctorales sur la « Promotion de la Visibilité » pour assurer la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et fixant le nombre de places pédagogiques ouvertes au titre de l'année universitaire 2025-2026

II. Dans le cadre des conventions de jumelage dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation :

- **Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique partenaires de l'université de Tlemcen :**
 - Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques- Alger ;
 - Centre de Recherche en Technologies Industrielles- Alger ;
 - Centre de Développement des Technologies Avancées- Alger ;
 - Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique- Alger ;
 - Centre de Développement des Energies Renouvelables- Alger ;
 - Centre de Recherche en Technologie des Semi-Conducteurs pour l'Energétique- Alger ;
 - Ecole Supérieure en Sciences Appliquées- Tlemcen ;
 - Ecole Supérieure en Sciences Biologiques- Oran ;
 - Ecole Nationale Polytechnique- Oran ;
 - Ecole Supérieure en Génie Électrique et Energétique- Oran ;
 - Ecole Supérieure en Informatique- Sidi-Bel-Abbès.
- **Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique partenaires de l'université de Annaba :**
 - Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides- Biskra ;
 - Centre de Recherche en Biotechnologie- Constantine ;
 - Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques- Constantine ;
 - Unité de Recherche en Mines et Métallurgie relevant du (rattachée au) Centre de Recherche en Technologies Industrielles- Annaba ;
 - Ecole Nationale Supérieure de Technologie et d'Ingénierie- Annaba ;
 - Ecole Nationale Polytechnique- Constantine ;
 - Ecole Nationale Supérieure en Biotechnologie – Constantine.

